REVUE HISTORIQUE DE LA FONTE DU CUIVRE AU PAYS

Une industrie nationale qui s'est développée très vite et qui est devenue des plus prospères.

PREMIERS DÉBUTS EN 1848.

La production annuelle du cuivre au Canada a augmenté de 3,505,000 livres, évaluées à \$385,550, en 1886, à 118,415,829 livres, évaluées à \$29,163,-450, tel que démontré par les statistiques du ministère des Mines. Dans un rapport sur le sujet, M. Alfred W. G. Wilson, Ph.D., chef de la division des mines métalliques, fait une revue historique du développement des industries s'occupant de la fonte du cuivre. Les extraits suivants de ce rapport ne manquent pas d'intérêt:

"De temps à autre on a fait des dé-couvertes de minerai de cuivre en quancouvertes de mineral de cuivre en quan-tités commerciales dans des régions du Canada plus ou moins éloignées des dis-tricts établis et des voies de transport. Avec le développement du pays, ces lo-calités cont devenues de plus en plus accessibles, et il s'en est suivi que des gisements d'une qualité tellement infé-rieure qu'ils n'auraient en aucune valeur gisements d'une qualité tellement infé-rieure qu'ils n'auraient eu aucune valeur gisements d'une qualité tellement inférieure qu'ils n'auraient eu aucune valeur dans l'ancien temps peuvent être aujourd'hui exploités à profit. Qu'un gisement soit éloigné ou d'accès facile, il est toujours désirable, excepté en des cas très rares, d'employer quelque méthode de concentration afin d'appliquer les frais de transport seulement à des chargements de la partie la plus précieuse du minerai. Les diverses tentatives faites pour atteindre ce but, depuis le commencement de l'exploitation des mines de cuivre au Canada, ont toujours eu pour objet de recouvrer les meilleures parties constituantes du minerai et de les rendre commercialement utiles au coût le plus bas possible. En étudiant l'histoire du développement des mines de cuivre au Canada, on constate que dans presque tous les centres où des minerais de cuivre ont été découverts, on a fait diverses tentatives pour réduire le cuivre à la forme la plus convenable au transport. Ainsi à nombre d'époques différentès et dans nombre de centres divers, on a introduit des procédés de lixiviation ou de fonte. Dans d'epoques différentes et dans nombre de centres divers, on a introduit des pro-cédés de lixiviation ou de fonte. Dans très peu de cas seulement a-t-on main-tenu ces installations durant une période assez longue. Ordinairement, le procé-dé ne répondait pas à l'attente ou bien le minerai faisait défaut.

PREMIÈRES OPÉRATIONS DE LA FONTE DU CUIVRE.

Les premières opérations tentées au Canada pour la fonte du cuivre furent celles de la Montreal Mining Company aux mines Bruce, vers la fin de l'année 1848. Le président de la compagnie, feu l'hon. James Ferrier, avait amané de la compagnie de la compagnie. 1848. Le président de la compagnie, feu l'hon. James Ferrier, avait amené du pays de Galles un affineur de cuivre et trois ouvriers pour les hauts fourneaux. On construisit une salle de machines dans l'automne de cette année. Les briques réfractaires pour l'usage des fourneaux furent transportées d'Angleterre à bord d'un navire à voiles jusqu'à Montréal et de là expédiées par la voie du Saint-Laurent et des grands lacs jusqu'aux mines Bruce. J'ai lu un rapport à l'effet que ces briques ont coûté près de 25 cents chacune une fois posées dans les mines. Le fourneau, sans aucun doute, était un four à réverbère du genre en usage à Swansea pendant nombre doute, était un four à réverbère du genre en usage à Swansea pendant nombre d'années. On n'a pu se procurer aucune description de cette première installation. Les opérations n'ont pas réussi, et le haut fourneau a été détruit par un incendie environ un an plus tard—probablement en 1850.

"Au cours des cinquante années qui minimant nons voyons que d'autres ins-

"Au cours des cinquante années qui suivirent, nous voyons que d'autres ins-tallations ont été en opération à nom-bre d'endroits. On devra remarquer que e d'endroits. On devra remarquer que progrès dans le développement de provient presque entièrement des minebre d'endroits.

NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'ALLEMAGNE.

lement données au gouvernement cana-dien concernant les nouvelles frontières

dien concernant les nouvelles frontières:

On peut décrire à peu près comme suit les nouvelles frontières de l'Allemagne: La frontière actuelle avec la Hollande; avec la Belgique, à l'est de Moresnet neutre; et le long de la frontière orientale de Kreise, d'Eupen et de Malmedy; la frontière actuelle avec le Luxembourg; le front avec la France de 1870, c'est-à-dire la frontière orientale de l'Alsace-Lorraine, avec certaines réserves concernant le bassin de la Sarre: la frontière actuelle avec la Suisse; réserves concernant le bassin de la Sarre; la frontière actuelle avec la Suisse; la frontière de 1914 avec l'Autriche jusqu'à l'angle à l'est de Neustadt; la nouvelle frontière avec la Pologne se dirige de là vers le nord, passant à l'ouest de Oppein, jusqu'au point le plus au sud de la Posnanie (Posen), de là vers la frontière occidentale de la Posnanie jusqu'à la rivière Bartsch; puis de la rivière Bartsch à un point situé à environ 10 milles à l'est de Glogan; puis de la frontière de la Posnanie du nord-est au sudouest de Lissa; puis du nord-est à l'ouest de Kopnitz (45 milles au sudouest de Posen); delà la ligne se dirigera vers le nord le long de la ligne des lacs et traversera la rivière Warthe pour rejoindre la frontière de la Posnanie, à huit milles ouest-nord-ouest de Birnbaum; delà à l'est-nord-est jusqu'à la rivière Netze; delà en remontant la rivière Netze jusqu'au coude à huit milles au sud-ouest de Schneidmuhl; delà au pord-est sur une longueur d'environ cinq milles à l'ouest du chemin de fer Schneidmuh-Konitz, et passant à l'est de Schlochau, jusqu'à un point à environ trois milles au nord-ouest de Kopnitz; delà elle se dirigera vers le nord jusqu'à l'ancienne frontière de la Prusse occidentale qu'elle suit jusqu'à un saillant à cinq milles au sud-ouest de Lauterburg; delà au nord pour rejoindre la mer Baltique, à environ huit milles à l'ouest de l'ancienne frontière de la Prusse occidentale.

La nouvelle frontière de la Prusse occidentale. ; la frontière actuelle avec la Suisse frontière de 1914 avec l'Autriche jus dentale.

nouvelle frontière de la Prusse orientale (avec certaines réserves pour des plébiscites) part de la Baltique et se dirige vers le sud-ouest en remon-tant la rivière Nogat, et delà vers le sud en remontant la rivière Vistule jusqu'à environ 12 milles au sud-ouest de Ha-rienwerder; delà vers l'est jusqu'à l'ancienne frontière; delà vers le sud-est jusqu'à l'ancienne frontière au sud de Neidenburg; delà à partir de la frontière ancienne jusqu'à la rivière Niemen puis jusqu'à un point près de Nidden puis vers l'ouest et le nord jusqu'à la Baltique.

l'industrie de la fonte du cuivre au Ca-nada a marché de pair avec les déve-loppements d'autre part. On constate qu'un bon nombre des améliorations maintenant en vogue, ont été d'abord tentées puis perfectionnées par des fonemployés dans les usines cana

diennes.

"Le premier grand haut fourneau rectangulaire pour le cuivre en existence sur le continent américain a été construit à Eustis, Québec, sur l'emplacement de l'usine à concentration actuelle. Le Canada possède aujourd'hui plusieurs des hauts fourneaux les plus complets et les plus beaux de l'univers. Le haut fourneau de la Canadian Copper Company, qui a été en opération continue, pour ainsi dire, depuis vingt-cinq années, est le plus ancien du Canada." Le rapport donne aussi une description détaillée des divers hauts fourneaux au Canada. Canada

PRODUCTION PAR PROVINCES.

De la production totale de 118,415,829 livres de cuivre en 1918, les diverses provinces produisant du cuivre ont con-

tribue les montants sulvants.	
Colombie-Britannique	62,858,628
Ontario	47,047,801
Québec	5,869,694
Manitoba	2,000,000
Yukon	300,000

SUPERFICIES POUR DISTRICTS POLITIQUES

Entre la frontière de la Prusse orien-tale telle que décrite plus haut et le dis-trict de Marienwerder. Une ligne s'é-tendant d'un point sur le Nogat au sudtendant d'un point sur le Nogat au sud-ouest de Elbing vers l'est jusqu'à l'an-cienne frontière de la Prusse orientale et puis jusqu'à cette dernière frontière vers le sud; le district de Allenstein; l'ancienne frontière ouest de la Prusse orientale vers l'ouest et delà une ligne s'étendant vers l'est nord-est pour in-clure Regierungsbesirk, Allenstein et Kreis Gletsko; le bassin de la Sarre; frontière du nord-est, si de la frontière française, à l'ouest de Merzig, était tra-cée une ligne vers le nord-est jusqu'à un irangaise, à l'ouest de Merzie, etait tra-cée une ligne vers le nord-est jusqu'à un point situé à cinq milles au nord de St-Wendol. La frontière orientale s'étend vers le sud-ouest puis à l'est de Ham-burg, et delà vers le sud jusqu'à la frontière française au sud de Zwiebrucken, de manière à s'étendre à l'ouest de cet

DISTRICT DE SCHLESWIG.

Districts politiques dans le Schleswig: entre la présente frontière hollandaise et une ligne s'étendant à travers le Fjord et une ligne s'etendant à travers le Fjord Flemsburg, au sud de Tondern et au nord de l'île de Sylt; à partir d'un point sur la côte de la Baltique environ huit milles à l'est nord-est de Flemsburg vers le sud-ouest jusqu'à un point situé vers le sud-ouest jusqu'à un point situé à environ quinze milles au sud ouest de Flemsburg, puis vers le nord-ouest jusqu'à Scholmer Au, juste à l'est de Scholm; puis de Scholmer Au jusqu'à la côte; puis vers le sud des îles de Fohr et Amrum dans la mer du Nord; le long du Schlein puis vers le sud de Schlein quis vers la sud de Schlein puis vers la sud de Schlein et Amrum dans la mer du Nord; le long du Schlei, puis vers le sud de Schleswig jusqu'à Reider Au, puis en descendant le fleuve mais en passant à l'est et au sud de Friedrichstadt avant de rejoin-dre l'Eider que cette ligne suivra jus-qu'à la mer.

FRONTIERES DE DANTZIG

Frontières de la cité libre de Dantzig: Sur l'est à partir de la Baltique jusqu'à la jonction du Dogat et de la Vistule, la frontière de la Prusse orientale telle que décrite antérieurement; au sud et à l'ouest de la rivière Vistule vers le nord jusqu'à environ quinze milles au sud-est de Dantzig: nuis au sud-est de Dantzig: nuis au sud-est de Dantzig: jusqu'à environ quinze milles au sud-est de Dantzig; puis au sud-ouest sur un parcours d'environ seize milles, puis vers l'ouest nord-ouest pour environ huit milles jusqu'à Lonkener Ze, et delà jusqu'à Pollenziner; puis au nord-est sur un parcours d'environ douze milles jusqu'à environ sept milles au sud-ouest de Dantzig; puis vers le nord en passant à l'est de Oliva, puis vers le nord-est en passant entre Koliebken et Zoppet jusqu'à la Baltique environ neuf milles au qu'à la Baltique environ neuf milles au nord-ouest de Dantzig.

rais cuivre-nickel du district de Sud rais cuivre-mekel du district de Sud-bury et de ceux de la mine Alexe dans le Timiskaming auxquels le district de Cobalt contribue un faible montant re-couvré de ses minerais d'argent. Des chargements de quelques éléments cu-prifères en voie de développement aident aussi quelque peu à former le total. La priferes en voie de développement aident aussi quelque peu à former le total. La production de la Colombie-Britannique est de minerais plomb-argent et de mi-nerais de cuivre de qualité inférieure sur la côte du Pacifique. La produc-tion de Québec est de minerais pyriteux. Aucun grand gisement de minerais de cuivre ne s'est développé dans les Pro-vinces maritimes, et la production du vinces maritimes, et la production cuivre a été comparativement pe Aucun cuivre n'a été produit par Provinces maritimes récemment.

Provinces maritimes récemment.

L'important rendement de cuivre du
Manitoba, en ces dernières années, provient des gisements de minerai de sulfure au lac Schist, au nord-ouest de
Le-Pas, d'après l'information fournie
par la division des statistiques et des
ressources minérales du ministère des

__0_ L'aide économique des femmes.

La Commission canadienne du com-merce, tout en encourageant les femmes n donner la préférence aux marchandi-ses canadiennes, fait tout ce qu'elle peut our que nos fabricants améliorent la qualité de leurs produits.

TOUTES LES LISTES NOIRES SONT RETIRÉES

Le secrétaire d'Etat pour les colonies annonce qu'elles ont cessé d'être en force le 28 avril.

ARRÊTÉS RESCINDÉS

Le gouvernement fédéral ayant été informé de la décision des gouvernements alliés et associés de retirer toutes les listes noires à compter de minuit, le 28 avril 1919, et que toutes les incapacités attachées au commerce ou aux communications avec les maisons d'affaires ou personnes inscrites sur ces listes cesseront d'avoir effet à compter de cette date, l'arrêté en conseil suivant a été passé le ler mai courant:

Le comité du Conseil privé a pris en considération un rapport, daté le 29 avril 1919, du ministre intérimaire de la Justice, au sujet d'un télégramme du 26 avril 1919, du secrétaire d'Etat pour les colonies, lui notifiant qu'il a été décidé par les gouvernements alliés et associés de retirer toutes les listes noires à compter de minuit le 28 avril 1919; que toutes les incapacités attachées au commerce ou aux communications avec les maisons d'affaires ou personnes inscrites sur ces listes cesseront d'avoir effet à compter de cette date, se réservant le droit, cependant, d'introduire de nouveau des listes noires si cela devenait nécessaire, et qu'on avait l'intention en conséquence de retirer la liste statutaire du Royaume-Uni par un arrêté en conseil qui serait signé le 28 avril 1919.

Le ministre recommande que toutes les défenses et incapacités attachées au commerce ou aux communications de personnes résidant, faisant un commerce quelconque ou se trouvant dans le Dominion du Canada avec des maisons Le comité du Conseil privé a pris en

quelconque ou se trouvant dans le Do-minion du Canada avec des maisons d'affaires ou personnes inscrites sur la minion du Canada avec des maisons d'affaires ou personnes inscrites sur la liste canadienne statutaire seront censées avoir cessé d'être en vigueur à compter de minuit le 28 avril 1919 et que la liste canadienne statutaire soit aussi retirée, cancellée et n'aura plus aucun effet à compter de la susdite date. Le ministre recommande aussi que les arrêtés en conseil du 25 août et du 20 octobre 1917 (C.P. 2385 et C.P. 3000), respectivement ainsi que les proclama-

octobre 1917 (C.P. 2385 et C.P. 3000), respectivement, ainsi que les proclamations publiées à ce sujet, ainsi que les arrêtés en conseil et les proclamations publiés subséquemment dans le but de faire des changements, ajoutés et modifications à la liste canadienne statutaire et d'en donner avis, soient rescindés.

Le ministre recommande de plus qu'avis de la substance de cette minute soit donné immédiatement par proclamation publié dans la Gazette du Canada.

Le comité agrée les recommandations ci-dessus et les soumet pour approbation.

RODOLPHE BOUDREAU.

Greffier du Conseil privé. -0

500,000 mètres cubes de bois pour réparations.

D'une estimation faite par M. Crahay, directeur général belge des eaux et forêts, il résulte que la valeur des arbres enlevés par les Allemands, durant l'occupation de la Belgique, dépasse, au cours du jour, 600 millions de francs. "J'estime," a dit M. Crahay dans l'exposé auquel cette note réfère, "que nous devons exiger de l'Allemagne 500,000 mètres cubes de bois par an pendant une dizaine d'années. Elle est à même de satisfaire à cette exigence, car elle a plus de 4,400,000 hectares de forêts, représentant plus de 5 milliards 400 millions de francs de bois disponibles, exploitables."